

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PaintSCRUB

Fiche de données de sécurité Conformément aux exigences de: Programme 1 de
Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Date d'édition: 04 Août, 2025
Version 1.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du Produit

PaintSCRUB

Autres moyens d'identification

Rien de connu

Utilisation recommandée et restrictions

Emplois conseillés

Lingettes jetables à usage unique pour le nettoyage personnel et le nettoyage des surfaces.

Limites d'utilisation

Rien d'autre que ce qui précède.

Identifiant Initial du Fournisseur

The Home Depot Distribution Centre
8966 Huntington Rd
Vaughan
ON L4H 3V1
Canada
+1 (905) 264-8276

Téléphone

Producteur

Nuvik USA Inc. DBA Crocodile Cloth
1808 Deffenbaugh Court
Columbus,
OH 43230
+1 (855) 552-5684
support@crocodilecloth.com

Téléphone

E-mail (personne compétente)

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence

1-800-262-8200

CHEMTREC - Utilisable 24/7

Langues parlées

Anglais, Française

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**Classification de la substance ou du mélange
Conformément aux exigences de Programme 1 de
Réglementation sur les produits dangereux (RPD)
(SIMDUT 2015)**

Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement / l'utilisation.

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de Danger

Aucun attribué

Mention(s) d'Avertissement

Aucun attribué

Mention(s) de Danger

Aucun attribué

Mention(s) de mise en garde

Tenir hors de portée des enfants.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Autres dangers

Rien de connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substances Non applicable

Mélanges

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PaintSCRUB

Fiche de données de sécurité Conformément aux exigences de: Programme 1 de Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Date d'édition: 04 Août, 2025
Version 1.0

Non classifié comme dangereux pour les utilisateurs. Aucun composant de ce mélange n'est inclus au-dessus des niveaux de concentration pertinents détaillés dans Programme 1 of Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (WHMIS 2015).

RUBRIQUE 4: Premiers secours



Description des mesures de premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

N'agir qu'en l'absence de risques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux.

Inhalation

Aucun risque attendu. En cas de malaise dû à l'inhalation du produit, amener la personne affectée à l'air libre et la garder au chaud. Consulter un médecin en cas de malaise

Contact avec la peau

Irritation peu probable. En cas d'irritation cutanée: En cas de contact de la substance avec la peau, laver à grande eau.

contact avec les yeux

Rincer l'œil abondamment à l'eau claire ou une solution de lavage oculaire pendant un maximum de 15 minutes. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion

Non classé comme nocif en cas d'ingestion. Essuyer ou rincer délicatement la bouche avec de l'eau propre, consulter un médecin si nécessaire et lui montrer cette FDS.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Ininflammable. En cas d'incendie utiliser un média d'extinction propre aux conditions environnantes. Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO2..

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit ne nécessite pas de classification en tant que produit inflammable.

Equipements de protection et précautions pour les pompiers

Peut former des fumées toxiques ou irritantes en cas d'incendie.

Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Eliminer les sources d'ignition. éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate.. Éviter de respirer les vapeurs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les lingettes et les transférer dans des récipients adaptés à leur élimination. Absorber tout liquide restant avec un matériau absorbant et sécher la zone.

Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique: 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PaintSCRUB

Fiche de données de sécurité Conformément aux exigences de: Programme 1
de Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Date d'édition: 04 Août, 2025
Version 1.0

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

température de stockage

Matières incompatibles

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Assurer une ventilation adéquate.. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Refermer le récipient après usage. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé à basse température. Conserver à l'écart des sources de chaleur, ou d'inflammation et de la lumière directe du soleil.

Stable à des températures ambiantes.

Rien de connu.

Voir la rubrique: 1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	n°CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m³)	Note
2-phénoxyéthanol	122-99-6	25	141	-	-	Absorption cutanée

Source:

WEL: Loi sur le Travail en Santé et Sécurité, R.R.O. 1990, Règlement 833, Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques (Ontario)

Valeur limite biologique

Non fixé

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en milieu industriel.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Éviter le contact avec les yeux. Aucun équipement de protection individuelle n'est normalement requis. maintenir une bonne hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Non requis dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation. Éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau



Non requis dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation.

Protection respiratoire



Non requis dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Mélange liquide imprégné dans un substrat non-tissé

Couleur

Blanc à blanc cassé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PaintSCRUB

Fiche de données de sécurité Conformément aux exigences de: Programme 1 de
Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Date d'édition: 04 Août, 2025
Version 1.0

Odeur	Légère
Point de fusion et point de congélation	Non fixé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 100°C (Estimé, Mélange liquide)
Inflammabilité	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non fixé
Point éclair	≥ 96°C (Estimé, Mélange liquide)
Température d'auto-inflammation	Non fixé
La température de décomposition	Non fixé
pH	5.0 – 6.0 (Mélange liquide)
Viscosité, cinématique	Non fixé
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non fixé
Pression de vapeur	Non fixé
Densité et Densité relative	Non fixé
Densité de vapeur relative	Non fixé
Caractéristiques des particules	Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué
Conditions à éviter	Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil.
Matières incompatibles	Rien de connu
Produits de décomposition dangereux	Peut former des fumées toxiques ou irritantes en cas d'incendie. Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë - Ingestion	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) >2,000 mg/kg.
Toxicité aiguë - Contact avec la peau	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) >2,000 mg/kg.
Toxicité aiguë - Inhalation	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) > 5 mg/L
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PaintSCRUB

Fiche de données de sécurité Conformément aux exigences de: Programme 1 de Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Date d'édition: 04 Août, 2025
Version 1.0

Toxicité spécifique pour certains organes cibles –
exposition répétée
Danger par aspiration

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Rien de connu

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Persistance et dégradabilité

Aucune information sur le mélange lui-même. Les tensioactifs dans cette formulation sont biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information sur le mélange lui-même. Ne devrait pas se bioaccumuler.

Mobilité dans le sol

Aucune information sur le mélange lui-même. La fraction liquide de ce produit est soluble dans l'eau.

Autres effets néfastes

Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter dans les eaux de surface ou dans les égouts. **Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.**

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

	ADR/RID	IMDG	IATA/ICAO
14.1 Numéro ONU	Non classé	Non classé	Non classé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non classé	Non classé	Non classé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé	Non classé	Non classé
14.4 Groupe d'emballage	Non classé	Non classé	Non classé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé	Non classé
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

CMP, Substances de phase 3

Acide benzoïque

Dimethyl Glutarate

Ethyl paraben

LCPE, Liste intérieure des substances

2-phénoxyéthanol

3,4-dihydro-2,5,7,8-tetramethyl-2-(4,8,12-trimethyltridecyl)-2H-benzopyran-6-yl acetate

Acide benzoïque

Calcium pantothenate

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycoside

Ethyl paraben

Nicotinamide

Pyridoxine hydrochloride

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PaintSCRUB

Fiche de données de sécurité Conformément aux exigences de: Programme 1 de Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Date d'édition: 04 Août, 2025
Version 1.0

LCPE, Liste des Substances d'Intérêt Prioritaire	Aucun composant du mélange n'est répertorié
LCPE, Liste des substances toxiques (Programme 1)	Aucun composant du mélange n'est répertorié
LCPE, Inventaire national des rejets de polluants	Aucun composant du mélange n'est répertorié
LCPE, Règlement sur les urgences environnementales	Aucun composant du mélange n'est répertorié

Non-régional

Programme des Nations unies pour l'environnement:	Acide benzoïque (Parabène)
Liste des substances identifiées comme perturbateurs endocriniens	Ethyl Paraben (Parabène)
Base de données TedX:	Acide benzoïque
Liste des perturbateurs endocriniens potentiels	Ethyl Paraben

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Non applicable – V1.0

Version 1.0

Date d'édition: 04 Août, 2025

Date de la Première Édition: Non applicable

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS)

Cette fiche de sécurité a été établie conformément à/aux Programme 1 de Réglementation sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
LCPE	Loi canadienne sur la protection de l'environnement
CMP	Plan de gestion des produits chimiques
IATA	International Air Transport Association
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
VLLT	Valeurs limites d'exposition à long terme
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
UN	Organisation des Nations unies
WHIMS	Whmis (Système D'information Sur Les Matériaux Dangereux Pour Le Travailleur)

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Nuvik USA Inc. DBA Crocodile Cloth ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Nuvik USA Inc. DBA Crocodile Cloth n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.